

Patinage Québec sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de la Fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

Ce document comporte les éléments techniques uniquement pour ce sport. Cependant vous devrez consulter également les **Normes d'opération** (pour tous les sports) qui touchent entre autres les inscriptions, les règles d'admissibilité, les uniformes sur le site Internet de **SPORTSQUÉBEC**.
(http://www.jeuxduquebec.com/Normes_doperation-fr-29.php).

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX – CATÉGORIES DE LA FÉDÉRATION

A. CATÉGORIES ADMISSIBLES DE LA FÉDÉRATION – 2017-2018 et 2018-2019

Catégories : les mêmes que celles de la finale des Jeux du Québec.

- **NOVICE DAMES (A) ET MESSIEURS (D)** Âge : Ne pas avoir atteint 17 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
- **PRÉ-NOVICE DAMES (B) ET MESSIEURS (E)** Âge : Ne pas avoir atteint 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
- **JUVÉNILE DAMES (C) ET MESSIEURS (F)** Âge : Ne pas avoir atteint 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
- **JUVÉNILE COUPLE (G)** Âge : Ne pas avoir atteint 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
- **JUVÉNILE DANSE (H)** Âge : Ne pas avoir atteint 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

B. AFFILIATION ET MODALITÉS

Les patineurs doivent être membres de Patinage Canada

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (Exemple : Juvénile en simple et Pré-Novice en simple)

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure.

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2019

A. CATÉGORIES DE PATINAGE COMPÉTITIF

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les Exigences de programme de patinage de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouvez le contenu de programme pour chaque catégorie

NOVICE DAMES (A) ET MESSIEURS (D)

Test requis : Avoir réussi le test Or de style libre.

Âge : Ne pas avoir atteint 17 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Avoir atteint 12 ans le 15 février qui précède la compétition.

Identification : Être identifié « Espoir » au 3 février 2019

Programme libre en musique : A Dames 3 minutes +/- 10 sec.
D Messieurs 3 minutes et 30 secondes +/- 10 sec.

PRÉ-NOVICE DAMES (B) ET MESSIEURS (E)

Test requis : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Ne pas avoir atteint 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Avoir atteint 12 ans le 15 février qui précède la compétition.

Identification : Être identifié « Espoir » au 3 février 2019

Programme libre en musique : B Dames 3 minutes +/- 10 sec.
E Messieurs 3 minutes +/- 10 sec.

JUVÉNILE DAMES (C) ET MESSIEURS (F)

Test requis : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Ne pas avoir atteint 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Avoir atteint 12 ans le 15 février qui précède la compétition.

Identification : Être identifié « Espoir » au 3 février 2019

Programme libre en musique : C Dames 2 minutes 30 secondes +/- 10 secondes
F Messieurs 2 minutes 30 secondes +/- 10 secondes

JUVÉNILE COUPLE (G)

Test requis : Avoir réussi le test STAR 5 (Junior Bronze) de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Ne pas avoir atteint 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
Avoir atteint 12 ans le 15 février qui précède la compétition.

Identification : Être identifié « Espoir » au 3 février 2019

Programme libre en musique : G Couple 2 minutes 30 secondes +/- 10 sec.

JUVÉNILE DANSE (H)

Test requis : Avoir réussi le test complet STAR 4-5 (Junior Bronze) de danse ou un test de danse de niveau supérieur.

Âge : Ne pas avoir atteint 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Avoir atteint 12 ans le 15 février qui précède la compétition.

Identification : Être identifié « Espoir » au 3 février 2019

Danses Libre : H Danse Une danse libre d'une durée de 2 minutes +/- 10 sec.

B. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE LA RÉGION

Athlètes

Maximum: 8 entrées (10 athlètes)

Maximum de 3 entrées par catégorie par région

Minimum : 1 entrée

Entraîneurs – accompagnateurs pour les catégories de patinage compétitif

Maximum entraîneurs: 3 entraîneurs

Minimum entraîneur: 1 entraîneur

Accompagnateur : 0 accompagnateur si 3 entraîneurs, 1 accompagnateur si 2 entraîneurs ou 2 accompagnateurs si 1 entraîneur

Extrait : Norme d'opération des Jeux du Québec | PF-11 – Entraîneurs / Accompagnateurs

Pour être inscrit et être accrédité à la Finale des Jeux du Québec, un entraîneur, accompagnateur et personnel médical doit être présent avec la délégation en tout temps, du départ jusqu'au retour en région.

En tout temps, il doit y avoir deux (2) adultes dans la classe pour la nuit. De plus, il faut s'assurer d'avoir un homme minimum s'il y a des garçons et une femme s'il y a des filles.

Note : Les accompagnateurs/entraîneurs doivent avoir dix-huit (18) ans ou plus.

C. SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Tout entraîneur de l'équipe régionale doit être certifié Entraîneur Régional, être membre en règle de Patinage Canada et être **détenteur de la carte photo d'entraîneur professionnel émise par Patinage Québec.**

Tout entraîneur personnel d'un athlète participant aux Jeux du Québec a accès, près de la patinoire (pas d'accès aux chambres) et doit satisfaire aux exigences susmentionnées.

D. AFFILIATION ET MODALITÉS

Les patineurs doivent être membres de Patinage Canada

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (Exemple : Juvénile en simple et Pré-Novice en simple)

E. PROCESSUS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE DE LA RÉGION

L'équipe qui représente la région doit être formée de 8 entrées avec un maximum de 10 patineurs et/ou patineuses (un compétiteur en style libre (Dames ou Messieurs) est une entrée et 2 patineurs en couple ou en danse sont considérés comme une entrée.

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale soit complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- a) La première place (ou en cas de désistement*, la deuxième place seulement) des 8 catégories de la finale régionale des Jeux du Québec. S'il y a seulement une inscription, le patineur et/ou patineuse devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale.
- b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la finale régionale, l'équipe sera complétée par:
 - 1) les deuxièmes places des catégories A, B, C, D, E, F, G, H, dans l'ordre jusqu'à ce que l'équipe soit complétée avec un maximum de trois entrées par catégorie;
 - 2) en cas d'égalité à l'intérieur du paragraphe précédent et à l'intérieur d'une catégorie, les patineurs patineront à nouveau dans la même journée.

*En cas de désistement, obtenir une confirmation écrite de l'athlète (tuteur) et son entraîneur.

F. ADMISSIBILITÉ

La date limite pour les tests est le 1^{er} janvier précédent la compétition

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Tous ces athlètes sont identifiés espoir au minimum mais pas excellence conformément à la [politique-22](#) de Patinage Québec.

G. LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Club d'appartenance.

Normes d'opération des Jeux du Québec PF-3 – Admissibilité et inscription des participants

Extrait

Pour être admissible à la Finale des Jeux du Québec, le participant doit posséder une adresse permanente au Québec.

Seuls les participants affiliés et reconnus comme tels par une fédération sportive membre de SPORTSQUÉBEC peuvent participer à la Finale des Jeux du Québec.

Les participants doivent être en règle avec la réglementation de la fédération concernée.

SPÉCIFICATION JUVÉNILE COUPLE ET JUVÉNILE DANSE

Dans le cas des patineurs Juvénile Couple ou Juvénile Danse dont les clubs d'appartenance sont de régions différentes, le couple doit choisir la région où il veut concourir et il doit avertir l'autre région de son choix, **dès leur inscription à la finale régionale en décembre 2018**. Si un patineur désire concourir **dans plus d'une discipline**, il peut le faire seulement s'il représente la même région dans toutes les disciplines. Toutes les catégories doivent être celles de la finale provinciale exclusivement.

H. FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Compétition en simple 6 catégories

Compétition en couple et en danse 2 catégories

I. SURCLASSEMENT

Aucun.

J. SUBSTITUTION (PF - 11)

Le chef de mission devra faire une demande de substitution des athlètes et entraîneurs par courriel à **SPORTSQUÉBEC** et Patinage Québec avant minuit la journée précédant l'arrivée des participants à chaque bloc.

Les substitutions avant la date limite d'inscription à **SPORTSQUÉBEC** doivent se faire en continuant de compléter l'équipe comme s'il y avait une non-participation dans cette catégorie selon les règles établies au paragraphe D).

Les substitutions après la date limite d'inscription à **SPORTSQUÉBEC** doivent se faire dans la même catégorie. S'il est impossible de faire la substitution dans la même catégorie, la substitution peut se faire en continuant de compléter l'équipe selon les règles établies au paragraphe D).

EXCLUSION

Pour les Jeux du Québec 2019, les patineurs des catégories Novice qui ont participé aux Championnats nationaux de patinage Canadian Tire 2019 ne sont pas admissibles.

K. MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribué, lors de la Finale provinciale sera de :

Médailles d'or : 10

Médailles d'argent : 10

Médailles de bronze : 10

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs.

L. SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage utilisé est le suivant pour toutes les épreuves :

Point attribué à la première position = le maximum entre a et b:

a) 19 points

b) le nombre total de participants

Nombre de points séparant chaque position = 1

Par exemple, pour une épreuve où il y a 8 entrées, la première position obtient 19 points et la dernière position en obtient 12. Pour une épreuve où il y a 40 entrées, la première position obtient 40 points et la dernière position en obtient 1.

M. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Sommes de tous les points des entrées d'une même région. Pour les épreuves en couple et en danse, les points obtenus sont comptabilisés qu'une seule fois.

Pour tout changement à cette norme d'opération, la fédération, le mandataire régional ou le COFJQ doit envoyer sa proposition par écrit à **SPORTSQUÉBEC**. **SPORTSQUÉBEC** se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande.